

# FENÊTRES

## SUR COURS 59

Bulletin départemental du SNUipp-FSU Nord

Président du Syndicat : M. F. ...  
Vice-président : M. ...  
Secrétaire : M. ...  
Trésorier : M. ...

Version  
Web

## Sommaire

Colloque du SNUipp-FSU: Difficultés et risques du métier	p.2
Université d'automne	p.2
Edito	p.3
Fier d'être enseignant	p.4
Du 27/11 au 4/12 on vote	p.6
Calendrier des CAPD	p.7
Dossier promo	p.7
Rythmes scolaires, témoignages	p.8
CHSCT	p.10
Bulletin d'adhésion	p.11
Risttt avec Sébastien Sihr	p.12

# Colère noire !

Rentrée difficile, gel des salaires, nouveaux rythmes, pressions hiérarchiques, stress, ... Les enseignants ont des raisons d'être dans une **colère noire** !



**Fiche de Suivi PROMO :**  
**e-dossier en page 6**

CPPAP: 0919 S 06973

novembre 2014  
N°137  
Tirage : 4 000  
Bimestriel



## Colloque : Difficultés et risques du métier

Le 16 octobre dernier, le SNUipp-FSU Nord a organisé, à la bourse du travail à Lille, un colloque sur les difficultés et risques du métier d'enseignant.

A cette occasion des dizaines de collègues ont pu échanger sur leurs conditions de travail.



Christophe Helou

Les débats ont été nourris par l'intervention de Christophe Helou, professeur agrégé de sciences sociales en lycée, docteur en sociologie, spécialiste de la souffrance au travail. Il a expliqué que loin du cliché du professeur dépassé et dépressif, il a préféré centrer son étude sur la difficulté ordinaire et quotidienne du travail et les manières de la gérer en relation avec les évolutions du métier. Une première enquête auprès des services de l'Éducation Nationale indique un accroissement des enseignants dits «en difficulté».

L'après-midi, des ateliers aux thématiques diverses ont été proposés : L'argent de l'école avec l'OCCE ; la protection des personnels avec Cap Autonome ; la santé des personnels avec la MGEN et l'action sociale avec le SNUAS-FP-FSU. Ceux-ci ont permis d'aborder différents aspects des difficultés d'exercice de notre métier.



## Université d'automne du SNUipp-FSU

Les 17, 18 et 19 octobre Port Leucate a accueilli 400 enseignants des écoles et des chercheurs pour partager réflexions professionnelles et analyses sur la nécessaire transformation de l'école.



Il a fallu aux courageux représentants du Nord, parcourir plus de 1000 Km en train, en voiture, pour arriver à Port Leucate où s'est déroulée l'université d'automne du SNUipp-FSU. Mais la récompense était à l'arrivée, conférences et ateliers de qualité et surtout, beaucoup d'échanges avec les collègues venus de la France entière. Trois jours de formation et de réflexion sur le métier qui motivent pour repartir en classe et tester de nouvelles idées et méthodes pour la réussite de tous nos élèves.

Le SNUipp-FSU est le seul syndicat à lier revendications, défense des personnels et réflexions pédagogiques pour transformer l'école. En réunissant chercheurs et enseignants, le SNUipp-FSU, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement et la

MGEN, souhaite agiter et alimenter la réflexion professionnelle avec l'ambition d'œuvrer à la transformation d'une école en quête de la réussite de tous les élèves.

Cette année elle s'est déroulée à guichet fermé, alors un seul conseil, l'an prochain inscrivez vous rapidement à l'université d'automne du SNUipp-

FSU !  
2



Vos militant(e)s et  
Délégué(e)s  
SNUipp FSU Nord

**Marc ENJALBERT**  
Avesnois  
06 21 05 21 85

**Pierre LAUMENERCH**  
Valenciennois  
06 80 55 97 73

**Michel BUTRUILLÉ**  
Douaisis  
06 88 09 38 16

**Bruno ROBIN**  
Douaisis  
06 37 56 37 29

**Ludovic CARESMEL**  
Flandre-Lys  
06 79 90 08 65

**Alain TALLEU**  
Flandre-Lys  
06 88 25 60 03

**Denis PONCHANT**  
Flandre maritime  
06 75 49 72 66

**François BERTHET**  
Lille 2  
06 77 42 77 50

**Jean-Michel DRODE**  
V. d'Ascq  
06 03 46 19 67

**Yoann MATHIEU**  
Lille 1  
06 30 08 84 34

**Nasséra MAYOUF**  
Lille 1  
06 27 43 08 92

**Yves-Marie JADE**  
Roubaix-Tourcoing  
06 07 65 27 74

**Dominique CASTELAIN**  
Roubaix-Tourcoing  
06 72 38 22 06

**Annabelle SOUMET**  
Lille 3  
06 82 99 68 40

**Mathilde DUFLOT**  
Lille 1  
06 63 02 55 78

**Faustine OTTIN**  
Valenciennois  
06 28 05 11 00

**Pascale BRICOUT**  
Lille 3  
03 20 47 81 65

**Philippe RUDANT**  
PEGC  
06 85 40 03 45

« Ensemble, faisons entendre nos priorités pour l'Ecole et ses personnels. »



## Enseignants en colère !

La colère est cette forme d'expression licite contre l'indignation et l'injustice. Cette rapide définition correspond bien à l'état d'esprit de la profession en ce début d'année scolaire. C'est aussi ce qu'avait mis en avant le sondage réalisé par l'institut Louis Harris, fin juin, pour le SNUipp. 79% des collègues s'estiment stressés, 79% impuissants à enrayer l'échec scolaire, 70% déçus et enfin 70% en colère. 37% seulement des PE sont satisfaits de leur situation professionnelle contre 63% (50% pas satisfaits, 13 pas du tout satisfaits) qui se déclarent pas satisfaits. De plus ce sentiment

s'accroît avec l'ancienneté.

Il est de la responsabilité du SNUipp-FSU, organisation syndicale représentative et revendicative, de rendre public cette situation, de dénoncer les conditions d'exercice du métier et de donner les moyens et les occasions à la profession de se mobiliser pour obliger le gouvernement à répondre aux revendications des enseignants.

Les raisons de cette colère sont multiples, la liste ci-dessous n'est pas exhaustive ! Mais au moins deux raisons principales sont à l'origine de cette colère légitime :

Des conditions de travail qui se dégradent. Le métier perd de son sens, une inflation de réunions dont les ordres du jour ne répondent pas aux préoccupations premières des enseignants, le sentiment d'un temps précieux qui est perdu ... Et cette impression de ne pas y arriver, on gère l'urgent, on fait face. Mais pour combien de temps encore ? Des journées de travail bien longues. Les préoccupations professionnelles qui empiètent largement sur la vie de famille !

Un déclassé salarial que tout le monde reconnaît mais auquel aucune réponse sérieuse n'est apportée. Le salaire moyen annuel en net est de 31 162€ en France contre 36 327€ en moyenne dans les pays de l'OCDE (52 416€ en Allemagne, 43 908€ aux Pays-Bas, 30 045€ en Italie, 38 653€ en Angleterre).

Le SNUipp-FSU lance cette campagne « Enseignant en colère ! » dont l'objectif est de manifester publiquement notre mécontentement. Cette campagne se décline par le biais d'outils : autocollant, badge, affiches...

Chacune et chacun d'entre nous est invité à se mobiliser en rendant visible notre colère auprès des collègues, des parents et de notre hiérarchie. Cette action est la première étape d'une mobilisation qui doit être d'ampleur, pour qu'enfin les revendications des enseignants soient entendues ! Une autre étape sera de voter du 27 novembre au 4 décembre pour les candidats présentés par la FSU et le SNUipp-FSU à l'occasion des élections professionnelles.

Toujours selon le sondage Louis Harris, 69% des enseignants du premier degré sont motivés par leur travail. Tout comme les militants du SNUipp-FSU : motivés pour défendre les Services Publics et ses agents !



## Calendrier des élections

**16 octobre :**  
colloque  
« difficultés et risques du métier d'enseignant » à Lille.

**12 novembre :**  
Réunion d'information syndicale départementale avec Sébastien Sühr, secrétaire général du SNUipp, à Douai.

**Du 27 novembre au**

**4 décembre :**  
on vote

**SNUipp et FSU**



# Fier d'être enseignant,

« Il y a trop de fonctionnaires, ils coûtent trop cher à la nation, ils sont trop absentéistes, toujours en grève, ils travaillent moins que les salariés du privé, ils sont réfractaires à toute réforme et sont les principaux responsables du déficit de la France ... »

Ces préjugés, distillés dans les médias sont développés inlassablement par les tenants des politiques libérales. Dans son livre « *En finir avec les idées fausses avec les fonctionnaires et la Fonction Publique* » Bernadette GROISON, secrétaire générale de la FSU, a entrepris de rétablir quelques vérités bonnes à entendre et à diffuser largement



autour de nous ...

## Non les fonctionnaires ne sont pas des privilégiés !

Bernadette Groison, « *En finir avec les idées fausses avec les fonctionnaires et la Fonction Publique* » Les Editions de l'Atelier..



Les fonctionnaires trop nombreux sont une charge pour notre pays :



- Taux d'emploi dans la fonction publique : 90 pour 1 000 habitants en France, comme au Royaume-Uni contre 140 à 160 dans les pays nordiques.

- En 1978 le coût de la Fonction Publique équivalait à 9 points de PIB, 9,8 pts en 2 000 et 9,3 en 2011. Ce qui représente une augmentation de 0,3 point sur une période de 33 ans.

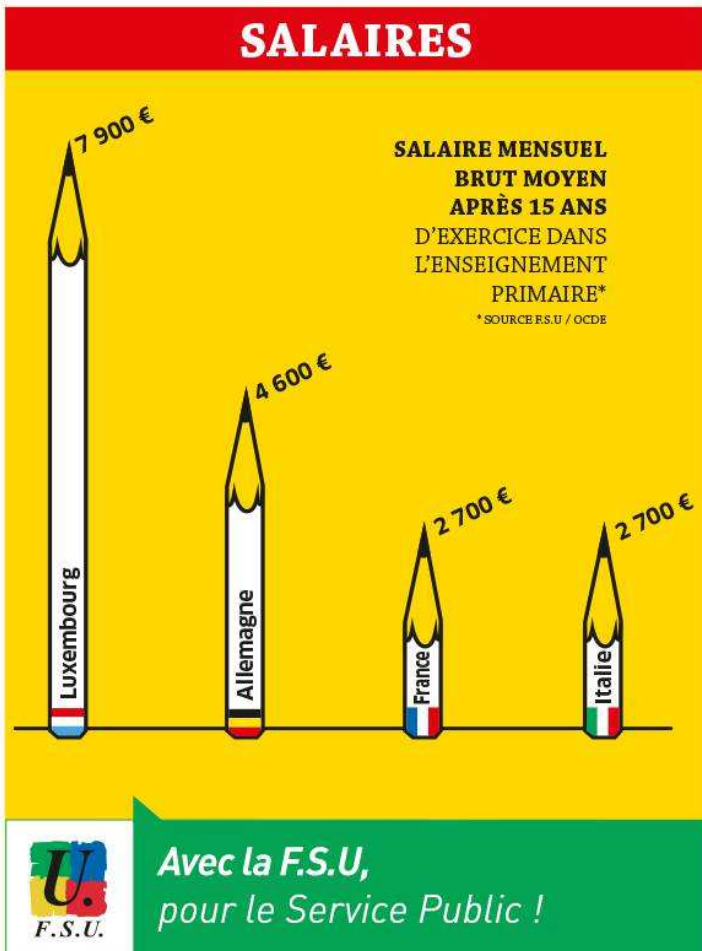
Ces quelques chiffres sont à mettre en perspectives avec la hausse démographique que connaît notre pays, un taux de natalité des plus élevés d'Europe et une espérance de vie qui s'allonge. Cette situation crée des besoins (accueil des jeunes enfants, éducation, accompagnement des personnes âgées..) qui impliquent une intervention publique pour garantir à tous un accès à des services essentiels.

« On parle de coût mais ne vaudrait-il pas mieux parler d'investissement et en reconnaître le rôle éminent dans le fonctionnement de notre économie, qu'il s'agisse de la formation des futurs citoyens et des futurs salariés à travers notre système éducatif et de formation professionnelle, de leur santé, des réseaux routiers ou des transports collectifs qu'ils empruntent, du logement aidé, de l'accueil de la petite enfance et des personnes âgées, des subventions aux entreprises...? »



# Fier d'être fonctionnaire de l'état!

Les fonctionnaires sont toujours soit en congé maladie soit en grève : **FAUX**



- Absences des salariés pour raison de santé dans le Secteur privé 16,6 j/an en 2013 contre 13 j/an dans la Fonction Publique d'Etat.

- En moyenne dans la Fonction Publique c'est moins d'une journée de grève /an et par agent. Sans compter que dans la Fonction Publique d'Etat une heure de grève entraine un retrait de salaire équivalent à une journée de travail.

Les enseignants travaillent moins que les salariés du privé : **FAUX**

- Pour les PE, selon le ministère de l'Education Nationale, le temps de travail hebdomadaire est de 43 heures (temps de classe, correction, préparation, rencontres avec les parents, réunions diverses et variées...). Et ce sont quelque 20 jours par an, et par enseignant, qui sont pris sur le temps des congés pour préparer la classe.

Le SNUipp-FSU, avec la FSU, est viscéralement attaché à défendre le Service Public et ses personnels parce que le Service Public vise à assurer la liberté de chaque citoyen, et à lui permettre de pouvoir exercer ses droits, et de défendre ses besoins vitaux. C'est cette ambition qui nous porte et qui nous motive pour dire avec la FSU :

*« Si la Fonction publique est votre choix, la promouvoir et vous défendre est notre combat. »*



**ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS**  
du 27 novembre au 4 décembre

LEUR RÉUSSITE, NOTRE MÉTIER.  
**DONNEZ-NOUS LES MOYENS  
DE BIEN LE FAIRE!**



**CLIQUEZ  
VOTEZ**

Toutes les infos sur  
le site  
<http://59.snuipp.fr>

**ÉTAPE  
1**

dès le 22 *septembre* : Créer son espace électeur et récupérer son mot de passe

**ÉTAPE  
2**

à partir du 15 *octobre* : Vérifier son inscription sur les listes électorales

**ÉTAPE  
3**

à partir du 4 *novembre* : Récupérer son identifiant

**ÉTAPE  
4**

**Du 27 Novembre au 4 Décembre,  
Votez et faites voter  
SNUipp-FSU et FSU**



**EN CAP,  
JE VOTE  
SNUIPP**



**ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES**

**CLIQUEZ-VOTEZ**



**EN CT,  
JE VOTE  
FSU**





Jeudi 13 novembre 2014	CDFC	Plan de formation 2014-2015
Jeudi 11 décembre 2014	CAPD	Promotions - Notation instituteurs et professeurs des écoles
Mardi 16 décembre 2014	GT	Règles du mouvement départemental
Jeudi 29 janvier 2015	GT	Mouvement interdépartemental : vœux et barème / règles ineat-exeat
Jeudi 12 février 2015	CAPD	Stages DDEEAS et psychologues scolaires, liste d'aptitude directeurs d'école
Jeudi 12 mars 2015	CAPD	Stages CAPA-SH, postes adaptés, congés de formation professionnelle, disponibilités
Jeudi 23 avril 2015	GT	Préparation du mouvement départemental
Jeudi 21 mai 2015	CAPD	Mouvement départemental, liste d'aptitude accès PE, accès hors classe PE
Jeudi 2 juillet 2015	CAPD	Ineat-exeat, mouvement départemental : ajustements
Jeudi 27 août 2015	CAPD	Ajustements des affectations



### Toujours plus réactif !

Depuis l'an dernier, le SNUipp-FSU a développé un nouvel outil internet interactif au service des collègues: e-dossier.

Il permet à chaque collègue d'échanger avec un délégué du personnel sur sa situation personnelle (promotions, affectations...). Et ceci dans un espace personnalisé et confidentiel.

Le SNUipp-FSU s'engage à apporter, toujours plus rapidement, des réponses aux questions que vous voudrez bien soumettre à la sagacité des délégués du personnel du SNUipp-FSU Nord. A vos claviers !

Pour les opérations de **promotions**, plus de fiche de suivi papier mais **une seule adresse:**

**<http://59.snuipp.fr>**



## « Avenir de la Fonction publique »

*semaine d'actions du 17 au 22 novembre*

Ouverture de négociations pour « l'Avenir de la Fonction publique » : des attentes à ne pas décevoir !

Profondément convaincue que les services publics et la Fonction publique ont un rôle majeur à jouer dans notre société, la FSU organise une semaine d'actions du 17 au 22 novembre pour la défense et la promotion du service public, et notamment celui de l'Éducation.



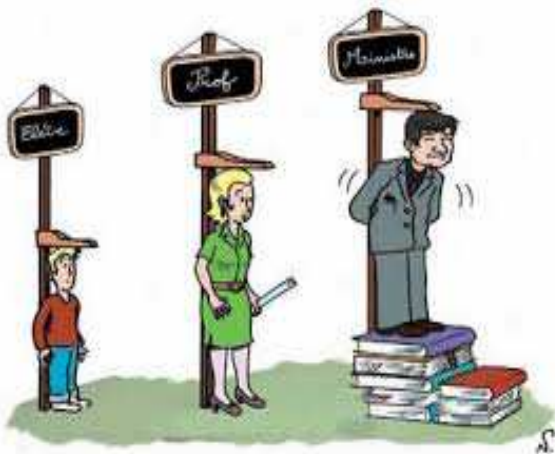
**Rassemblement à Paris samedi 22 novembre 2014**

## Réforme des rythmes scolaires : premiers témoignages

**La réforme, que toutes les écoles ont dû mettre en place à cette rentrée scolaire, souvent contre leur gré, confirme les effets entrevus auprès des écoles qui l'avaient expérimentée dès la rentrée précédente. Souvent sceptiques, voire réticents, rarement enthousiastes en raison d'une concertation réduite à sa plus simple expression, les enseignants ont eu le mérite de s'adapter au mieux à la nouvelle organisation de la semaine. Mais force a été de constater qu'avant même sa mise en œuvre, des désaccords étaient nombreux, rompant avec les équilibres traditionnels : chacun aura tenté de procéder au mieux de ses intérêts, ceux des uns n'étant pas ceux des autres. Toute la difficulté, en effet, a été de tenter de résoudre une équation impossible pour laquelle les familles, les élus et les enseignants ont eu bien du mal à trouver une solution tenant compte de l'intérêt des enfants sans pour autant dégrader les conditions de travail des personnels. Nous vous livrons quelques extraits des différents commentaires que nous avons recueillis.**

**Julie, PE en poste sur deux écoles.**

« D'une manière générale, dans mes deux écoles, les choses se passent de la même façon : au moment des NAP, les enfants changent de comportement du tout au tout. Les règles de l'école ne sont plus respectées car les animateurs font ce pour quoi on les paye : de l'animation. D'ailleurs, les enfants ont bien du mal à faire la part des choses. On constate une fatigue accrue en fin de semaine, la pause du mercredi n'existant plus. Même si les horaires nous permettent (les enseignants) d'être libérés plus tôt le soir, ce qui est appréciable malgré les réunions, la coupure du mercredi matin nous manque. Avant, je préparais ma classe le dimanche et le mercredi. En fait, les rythmes de l'enfant ne sont en rien améliorés à partir du moment où les sollicitations sont les mêmes, mais avec une demi-journée en plus. »



**Jean-Pierre, Directeur d'école primaire, 11 classes dont une CLIS.**

« L'organisation de l'école est très perturbée car le chevauchement des deux temps, Education Nationale et Municipalité reste difficile à se faire de façon optimale en terme de sécurité et de responsabilité. Malgré la bonne volonté des uns et des autres, car l'intérêt des enfants n'est pas un vain mot pour les enseignants, on est contraint par de multiples nouvelles obligations : listes diverses à fournir, contacts avec les partenaires, sollicitations des familles, temps de présence supplémentaire, coordination, occupation des locaux. Ce qui est sûr, c'est que nous sommes bien seuls face à toutes ces nouvelles tâches car depuis la décision rendue par le DASEN, nos supérieurs brillent par leur absence sur le terrain. On constate que les sujets de discorde ont augmenté, aussi bien avec la Municipalité qu'avec les collègues ou les parents ; cela nuit forcément au climat scolaire. Bref, le dispositif tarde à montrer ses bénéfices pour les différents acteurs : enfants, enseignants, municipalité, familles. »





### **Delphine, animatrice NAP dans une commune de 6 000 habitants.**

« J'ai été recrutée par ma commune sur la base d'une heure, de 15h30 à 16h30, quatre jours par semaine. Nous ne disposons d'aucun matériel, la commune étant plutôt classée parmi les plus pauvres : nous faisons donc ce que nous pouvons avec nos connaissances en animation. Les enfants considèrent les NAP comme un temps de récréation, un peu comme s'ils étaient au centre aéré ; ils ont bien du mal à comprendre que les règles de l'école sont les mêmes au moment des NAP. Les enfants de CLIS nous posent d'énormes problèmes. Avec les enseignants, nous avons très peu de contacts car aucun temps particulier n'est prévu pour que nous puissions nous rencontrer. Il est assez compliqué d'ailleurs de partager les salles de classe. Je pense que dans les communes plus riches, la dotation en matériel spécifique doit aider sérieusement . Pour ce qui me concerne, j'ai le sentiment de faire de la garderie, ce qui ne correspond pas du tout à ce qui avait été annoncé. Je suis à la recherche d'un emploi fixe et je me considère comme étant une salariée précaire, prête à quitter le dispositif à tout moment. »



### **Sylvie, maman de Marjorie, élève de CE2.**

« Ma fille m'a demandé de ne plus aller aux NAP car elle s'ennuie ; elle dit qu'elle fait toujours la même chose et que ça ne l'intéresse plus. Je pense que je la reprendrai à 15h30 après les vacances d'automne, même si la Mairie a demandé de respecter les inscriptions par trimestre. Ce qui est sûr, c'est qu'elle est fatiguée en fin de semaine. En effet, elle est obligée de se lever le mercredi comme les autres jours. Je préférerais comme c'était avant car elle pouvait faire du sport ou aller jouer chez ses copines. »



***Dès la publication du décret, le SNUipp-FSU a fait part de ses interrogations quant au bien fondé d'une réforme dont les objectifs sont bien éloignés des préoccupations de la profession. Imposée à marche forcée avec l'argument de répondre à l'intérêt des élèves, elle occulte totalement les propositions que nous faisons pour que l'école soit synonyme de réussite pour tous, sur l'ensemble du territoire.***

***Selon les communes, les dispositifs mis en place le sont sur la base de considérations économiques très (trop) disparates, avec toutes les conséquences que cela a sur l'ambition d'un véritable Service Public d'Education vecteur d'égalité sur l'ensemble du territoire.***

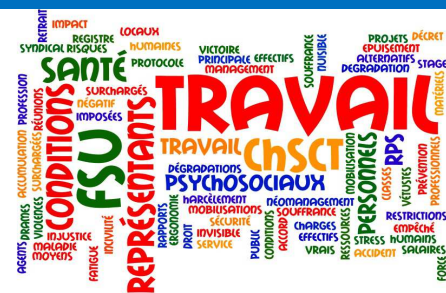
***Le SNUipp-FSU affirme sa volonté de transformation de l'école et refuse d'être contraint à une réforme à minima : le décret doit être réécrit dans le cadre d'une refonte globale de l'Education, la question des rythmes étant loin d'être un préalable...***

# C.H.S.C.T. (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail)

Dans l'exercice de notre métier, nous pouvons tous être amenés à rencontrer des problèmes relatifs à l'hygiène, à la sécurité des locaux, à des accidents, à des Risques PsychoSociaux (agressions verbales ou physiques, conflits, harcèlement, ...).

Cette liste n'est malheureusement pas exhaustive.

Pour la protection des personnels, l'administration distingue deux cas :



**S'il n'y a pas de Danger Grave et Imminent**, on doit remplir le Document Unique d'Évaluations des Risques Professionnels ou le registre Hygiène et Sécurité qui doivent être à notre disposition dans l'école ou l'établissement.

Une solution doit nous être apportée rapidement par les services compétents.

**Si nous estimons qu'il y a Danger Grave et Imminent (D.G.I.)**, on peut faire valoir notre **droit de retrait**.

Il repose donc sur cette notion un peu floue de DGI et il est individuel. Il faut alors alerter immédiatement son I.E.N. par écrit et compléter le **Registre de Signalement de Danger Grave et Imminent**.

Dans les deux cas, il est essentiel de contacter un représentant FSU au CHSCT :

[chsct@fsu59-62.fr](mailto:chsct@fsu59-62.fr)

Et n'oublions pas que face aux dégradations des conditions de travail dues à une politique générale, rien ne remplace l'action syndicale collective !

## Promotions et égalité professionnelle Hommes/Femmes

La FSU a signé un accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, qui prévoit la publication d'un rapport de situation comparée (femmes/hommes).

En fin de carrière, les enseignantes ont un **salaire moyen brut inférieur de près de 190€ comparé à celui des hommes**.

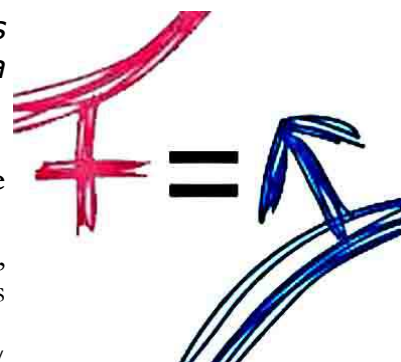
Le rôle de la note, celui de l'avancement à la hors classe, la nature du poste occupé, l'incidence des interruptions liées à la naissance ou l'adoption, les périodes de temps partiel... peuvent expliquer une partie de ces écarts.

Le SNUipp-FSU a la responsabilité de veiller à ce que les comparaisons femmes/hommes soient réalisées et publiées, afin d'identifier, dans un premier temps, les inégalités qui existent en matière d'avancement.

Nous demandons à l'administration des statistiques sexuées comme le rappelle la circulaire du 8 juillet 2013 : nombre de promovables, nombre de promu-es, note moyenne et médiane par échelon et par sexe, représentation des notes par décile, par échelon et par sexe...

Cette première étape doit permettre de pointer les inégalités de notes entre les hommes et les femmes et de sensibiliser l'administration à ces écarts de déroulement de carrière.

Elle sera ensuite un point d'appui syndical pour exiger la modification du mécanisme d'avancement afin de supprimer ces écarts. En effet, l'administration doit s'engager à mettre en œuvre des plans d'action pour les réduire et, à terme, les supprimer.



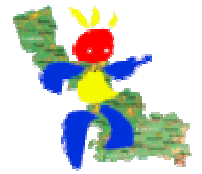
## Hommage

### Triste nouvelle :

Notre collègue directeur de l'école Prévert de Gondcourt, Laurent Tidu, est décédé subitement. Le SNUipp-FSU Nord présente ses sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses collègues de travail.

L'équipe départementale du SNUipp-FSU Nord

# Bulletin d'adhésion 2014 / 2015



## Se syndiquer, c'est contribuer :

- ⇒ À la défense des intérêts matériels et moraux des personnels éducatifs et retraités.
- ⇒ Au développement du service public d'éducation.
- ⇒ Au maintien de l'unité de la profession grâce à un syndicat indépendant, unitaire, pluraliste et démocratique, dans la Fédération Syndicale Unitaire.

En étant syndiqué-e au SNUipp-FSU Nord, vous recevrez chez vous les publications nationales et départementales.

Vous serez tenu-e directement au courant de tout ce qui concerne votre carrière (stages, promotions, mouvement...).

<input type="checkbox"/> Adj. Mpt.	<input type="checkbox"/> Adj. Elém.
<input type="checkbox"/> Adj. Spécialisé	<input type="checkbox"/> Dir.....clés.
<input type="checkbox"/> Dir. IASH SEGP / ERE / ERPD	
<input type="checkbox"/> IMF/ CPC / CPNIEN	
<input type="checkbox"/> ZIL / Brigade (stage, congé)	
<input type="checkbox"/> Décharge de dir.	<input type="checkbox"/> Détaché(e)
<input type="checkbox"/> Autres clés (préciser ci-dessous) .....	
<input type="checkbox"/> Retraité(e)	

<input type="checkbox"/> à titre DEF.	<input type="checkbox"/> à titre PROV.
Travaillez-vous à temps partiel ?	
<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON Quelle quotité : .....%
<input type="checkbox"/> Congé formation	
<input type="checkbox"/> Dispo / Congé sans traitement	
<input type="checkbox"/> CLD / CLM avec traitement	
<input type="checkbox"/> CLD / CLM sans traitement	

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Nom de jeune fille : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Corps et échelon : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone(s) : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

e-mail personnel : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Votre poste du 1er septembre 2014: \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Je me syndique à la section départementale du SNUipp-FSU Nord. Je demande au SNUipp-FSU de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp-FSU Nord.

## Signature

Echelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteurs					128	130	133	139	145	154	167
PE				138	145	153	162	172	183	197	210
PE Hors Classe	162	181	193	205	222	235	248				
<b>PE Stagiaire : 80 €</b>											
P.E.G.C.							143	151	158	166	175
P.E.G.C. H. Classe					197	210					
P.E.G.C. Cl. Excep.	212	222	235	248							

**Temps partiel : 82€ minimum sinon Cotisation x quotité**

le .....

Retraités : Pension	Direction	ajouter
< 1400 €	1 classe	1 €
de 1400 € à 1850 €	2 à 4 classes	5 €
> 1850 €	5 à 9 classes	9 €
	10 classes et plus	12 €
	<b>Enseignants spécialisés</b>	<b>ajouter</b>
<b>Etudiant</b>	SEGP	15 €
<b>Précaire</b>	Instit & PE - IASH	5 €
<b>Dispo</b>	ERE-ERPD	36 €

<input type="checkbox"/> Adhérent (e) 2013 / 2014
<input type="checkbox"/> changement de poste
<input type="checkbox"/> changement d'adresse, d'identité

**66 % de votre cotisation syndicale ouvrent droit à un crédit d'impôt.**

## MODE DE REGLEMENT

Le montant de ma cotisation est de \_\_\_\_\_ €. Je paye

- par chèque(s) (10 maxi) à l'ordre du SNUipp Nord (le dernier chèque devant être encassé fin juin)
- par prélèvement (6 du 10 Novembre au 10 Avril) **joindre obligatoirement un RIB récent comprenant IBAN et BIC** valant autorisation de prélèvement. *Le SNUipp-FSU9 t'adressera les références SEPA du prélèvement automatique.*



Vous pouvez également adhérer en ligne sur :

**SNUipp-FSU Nord** Bourse du Travail

<https://adherer.snuipp.fr/59>

**276 Boulevard de l'Usine 59000 LILLE**

Les **R**éunions d'**I**nformation **S**yndicale

le **mercredi 12 novembre**

Salle **Robert de Douai**

aux salles d'Anchin de Douai (près du lycée Châtelet)

de 8h45 à 11h45



**Se réunir, débattre,  
agir ensemble**

en présence de

**Sébastien Sihr**

secrétaire national du SNUipp-FSU



***Salaires et droits des personnels, organisation du temps de service, rythmes, situation générale de rentrée, élections professionnelles, temps partiels, direction, REP, RASED... Lors de cette réunion, nous mettrons en débat également la question des APC et celle de notre temps de travail.***

### **POUR PARTICIPER**

Il faut prévenir son IEN et les parents 48 heures avant la réunion.

**Modèle de courrier disponible sur le site du SNUipp-FSU 59**

<http://59.snuipp.fr/>



### **Les RISTT du SNUipp**

Le 8 novembre	Merville (Ecole V.Hugo 9H)
Le 15 novembre	La Bassée (Ecole J.Verne 9h)
Le 15 novembre	Tourcoing
Le 13 novembre	Watten (Ecole Fortry 12h00)

Du 27 novembre au 4 décembre

RISTT "**Elections**" dans les secteurs